



INTERMINES PACA

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 27 juin 2020

Lieu :

Le conseil d'administration de l'association s'est tenu au restaurant LE CARRE à LA CIOTAT à partir de 12h30.

Présents :

Cédric Cavalière (Président), Charles Schmitt (Trésorier), Roger Guichard, Michel Dejean, Sylvie Granier, Karim Fedaoui, ainsi que Didier Guillot par Vidéo-Conférence

Absents excusés représentés :

Bernard Lallement

Ordre du jour :

- Projet de nouvelle charte des Groupes Géographiques
- Questions diverses

Le quorum étant atteint avec 8 présents ou représentés sur 12, le Conseil peut valablement délibérer.

Charte des GG :

Le Président ouvre la séance en vérifiant que tous les présents ont bien reçu le projet de nouvelle Charte des GG.

Il précise qu'il a découvert ce projet à signer quand Anne Boutry le lui a envoyé par mail. Les membres présents ont eu connaissance du projet que quelques jours auparavant. Une discussion libre s'engage alors dont il ressort les conclusions, et surtout les questions suivantes :

- pour quelles raisons la charte doit-elle être changée,
- pourquoi cela se fait en catimini et de manière opaque, le confinement ne pouvant constituer une excuse
- pourquoi faire cette centralisation et « normalisation » bureaucratique, grands défauts Français
- quel intérêt à cette volonté tatillonne de contrôler les GG via un site internet pour satisfaire quelques utilisateurs. Ce n'est pas cela qui augmentera le nombre de cotisants, et donc les recettes
- et pourquoi, sur ce même site on ne trouve plus aucune trace de l'activité et des décisions du Comité Directeur.

Le CA PACA rappelle que la plupart (tous ?) des GG sont des associations autonomes enregistrées en Préfecture. Plusieurs existaient avant la création d'Intermines, avaient constitué leur propre cagnotte financière et étaient en adéquation avec le contexte local. Les obligations vis-à-vis des écoles sont précisées dans leurs statuts.

Par ailleurs un tel document, s'il était nécessaire, n'a pas à être signé un par un par les Présidents des GG pris individuellement, mais par les deux délégués des GG et les représentants du Comité Directeur.

En conclusion sur ce point, ce projet de nouvelle Charte n'a pas de raison d'être, et le CA demande instamment au Président de ne pas le signer, et d'en informer le Comité Directeur en lui transmettant le présent CR.

Il est demandé ensuite au Secrétaire de le diffuser, pour information :

- aux membres du CA de PACA
- aux Présidents des autres groupes régionaux
- aux deux délégués de groupe en exercice

Questions diverses :

Compte tenu des incertitudes sur les décisions du gouvernement liées à la Pandémie, aucune sortie n'est organisée pour l'instant. Il reste cependant à prendre rapidement une décision pour la Sainte-Barbe en espérant que la situation sera plus normale d'ici là.

Le trésorier précise qu'il n'a pas reçu les appels de cotisation 2020 des deux entités IESF, soit :

- 475,50 € de Provence pour 189 cotisants
- 187,50 € de Côte d'Azur pour 75 cotisants

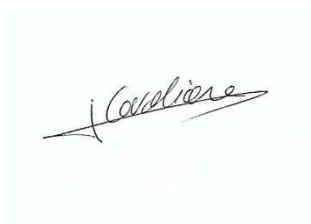
Il relancera les IESF dès que la subvention 2020 sera reçue par PACA.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14h.

Le Président

Le Trésorier

Le secrétaire (Représenté)



Cédric Cavalière



Charles Schmitt



Bernard Lallement